



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/47/179
S/23846
27 avril 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-septième session
Point 39 de la liste préliminaire*
NECESSITE DE LEVER LE BLOCUS ECONOMIQUE,
COMMERCIAL ET FINANCIER APPLIQUE A
CUBA PAR LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-septième année

Lettre datée du 24 avril 1992, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de Cuba auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la réponse du Ministère des relations extérieures de la République de Cuba à la déclaration faite par le Président des Etats-Unis le 18 avril 1992 au sujet de mon pays (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 39 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de Cuba auprès
de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Ricardo ALARCON de QUESADA

* A/47/50.

ANNEXE

Déclaration du Ministère des relations extérieures
de la République de Cuba, en date du 22 avril 1992

Le 18 avril dernier, George Bush a fait une déclaration dans laquelle il a réaffirmé son intention de renforcer le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba.

Cette déclaration d'intention intervient à un moment où la désapprobation de larges secteurs de l'opinion publique mondiale à l'égard de cette politique hostile est plus manifeste que jamais, et a pour principal objectif de faire obstacle aux initiatives de ceux qui s'élèvent contre cette politique.

Il est paradoxal qu'au moment même où d'un côté le blocus américain contre Cuba est rejeté chaque jour avec plus de force par des hommes, des femmes et des organismes officiels et non gouvernementaux représentant les courants de pensée les plus divers, le Président des Etats-Unis fasse une déclaration qui aille totalement à l'encontre de ces opinions.

Ce paradoxe est tellement flagrant que les fonctionnaires du gouvernement de Washington en ont eux-mêmes fait état dans leurs interventions publiques, comme l'illustre le discours prononcé récemment par un représentant du Département d'Etat, Robert Gelbard, le 8 avril, devant le Congrès des Etats-Unis.

A cette occasion, Gelbard a déclaré aux législateurs que "quelques gouvernements" sont d'accord pour n'accorder aucune aide à Cuba mais que "bien rares" sont ceux qui veulent imposer un embargo contre cette île.

L'attention croissante que l'opinion publique internationale accorde à la question s'est également manifestée clairement à la fin de 1991 lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa quarante-septième session, a décidé d'inscrire à son ordre du jour une question intitulée "Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les Etats-Unis d'Amérique".

Cette question, comme on le sait, fera l'objet des débats de l'Assemblée générale pendant l'année à venir.

Un des arguments avancés l'an passé par la délégation des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies pour empêcher l'inscription de cette question à l'ordre du jour consistait à dire qu'il s'agit d'un embargo de nature bilatérale - conforme aux dispositions du droit international - et non pas d'un blocus.

Même s'il existe actuellement aux Etats-Unis une multiplicité de textes sur la question et si les preuves abondent de ce que la Maison Blanche s'efforce d'exercer une juridiction de nature extraterritoriale pour imposer ses lois, ordonnances et réglementations à Cuba, la dernière déclaration de Bush n'en prend pas moins un relief singulier.

Le Président ne dissimule pas son intention d'imposer à Cuba un ordre politique, économique et social conforme aux intérêts de Washington, alors que, tout en menaçant de représailles les nations qui ne se plieraient pas à sa volonté, il s'érige en chef d'une croisade en vertu de laquelle, déclare-t-il, "mon administration continuera d'insister auprès des gouvernements du monde entier" sur la nécessité d'isoler Cuba sur le plan économique.

Dans ce contexte, et sans le moindre scrupule moral, ou même diplomatique, Bush a proclamé son intention de violer le principe reconnu de la liberté des mers en faisant savoir qu'il avait donné ordre au Département du Trésor d'adopter des réglementations interdisant aux navires faisant commerce avec Cuba l'accès aux ports américains.

En agissant de la sorte, le chef du pouvoir exécutif américain transgresse ouvertement les normes juridiques internationalement reconnues en vertu desquelles aucun Etat ne peut exercer des pressions, une coercition ou d'autres contraintes portant atteinte à la liberté du commerce maritime et de la navigation.

Une attitude aussi agressive, venant s'ajouter à d'autres antécédents connus dans le domaine extérieur depuis le début des années 90, confirme ce que le Gouvernement des Etats-Unis entend lorsqu'il évoque le nouvel ordre mondial, de même qu'elle est un signal alarmant de ce que Washington entend imposer à Cuba un blocus naval aux conséquences incalculables.

Cette déclaration intervient au moment même où, en de nombreux points du globe formant une sorte de chaîne immense et fraternelle de toutes races et croyances, les peuples s'appêtent à manifester leur solidarité avec Cuba en envoyant - selon les responsables de ces initiatives - des navires chargés de pétrole, de médicaments ou de lait en poudre à notre peuple, qui reste stoïque face aux épreuves imposées par un double blocus, en particulier celui que Bush prétend rendre encore plus strict afin d'ouvrir la voie sur le plan intérieur à une prétendue "transition pacifique vers la démocratie".

Le Président des Etats-Unis sait que les embarcations qu'il tente d'empêcher de parvenir à Cuba transportent des aliments et des médicaments destinés à la population cubaine ainsi que les ressources nécessaires pour que nos familles disposent de lumière électrique, que la récolte de canne à sucre ait lieu et que nos écoles demeurent ouvertes.

Le Ministère cubain des relations extérieures estime que la déclaration du Président des Etats-Unis, dans laquelle sont formulées les idées résumées plus haut, a le mérite indubitable de mettre en évidence la rigueur du blocus économique commercial et financier imposé contre notre pays, de même que de désigner l'instigateur public de ces transgressions des normes juridiques établies et respectées depuis de nombreuses années par les gouvernements et peuples civilisés de la planète.